Ref. formation 202111105417

Construire son système de management de l'énergie (SMÉ) selon le référentiel ISO 50001 version 2018

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ESQSE
SOLABERRIETA
06.82.31.90.42
esqse.elisabeth@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucun.

Prérequis pédagogiques :

Aucun.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Être capable de : - Comprendre les enjeux et les exigences de l'ISO 50001, - Piloter et déployer un système de management de l'énergie, - Identifier les priorités d'actions à fort potentiel d'économie d'énergie.

Contenu et modalités d'organisation

Les enjeux et principes d'un système de management de l'énergie (SMÉ) : - Le contexte règlementaire et l'actualité du secteur de l'énergie, - Les principes de fonctionnement d'un SMÉ. Les principales exigences de la norme ISO 50001 V2018 : - Les points clés de la norme ISO 50001, - Détermination du domaine d'application et le périmètre SMÉ. Initiation et la planification du SMÉ : - Mettre en place le leadership et l'engagement de la direction, - Etablir la politique énergétique et déterminer le rôle et les responsabilités de chacun, - Déterminer les actions à mettre en place face aux risques et aux opportunités, - Connaître les outils d'analyse énergétique des bâtiments, des installations et des équipements, - Repérer les secteurs d'usages énergétiques significatifs, - Identifier les IPÉ (Indicateurs de Performance Energétique), - Etablir et qualifier les situations énergétiques de référence, - Etablir les objectifs et cibles énergétiques et mettre en place des plans d'actions pour les atteindre. - Planifier le plan de comptage (collecte des données). Mise en œuvre du SMÉ : - Déterminer les ressources et les compétences, - Impliquer et sensibiliser les acteurs, - Déterminer les éléments de communication, - Organiser la gestion des documents, - Maîtriser les opérations et les activités associées à des usages énergétiques significatifs dans la conception des installations, des équipements et des procédés consommateurs d'énergie, - Mettre en œuvre des critères d'évaluation de la performance énergétique lors de l'achat (énergie, produits, équipements et services énergétiques). . Evaluation des performances : - Surveiller, mesurer, analyser et évaluer la performance énergétique et le SMÉ, - Evaluer la conformité aux exigences légales et autres exigences, - Réaliser un audit interne du SMÉ, - Effectuer la revue de management. Amélioration le SMÉ : - Identifier les non-conformités, - Améliorer en continue l'efficacité énergétique du SMÉ.

Commentaires sur la durée hedmomadaire **Possibilité d'adapter cette action de formation selon votre situation. Des sessions en présentiel et à distance sont programmées et sont ouvertes à l'inscription.**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Possibilité de poursuivre cette action de formation par la formation "Auditeur interne ISO 50001 version 2018".

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00325291	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Briscous (64)	ESQSE		Non éligible	FPC
00427855	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Saint-Geours-de-Maremne (40)	ESQSE		Non éligible	FPC
00427854	du 26/09/2024 au 27/09/2024	Saint-Geours-de-Maremne (40)	ESQSE		Non éligible	FPC
00508047	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Saint-Geours-de-Maremne (40)	ESQSE		Non éligible	FPC

00508054	du 14/04/2025 au 15/04/2025	Briscous (64)	**ESQSE**	Non éligible	FPC
00508049	du 14/04/2025 au 15/04/2025	Saint-Geours-de-Maremne (40)	**ESQSE**	Non éligible	FPC
00508055	du 28/08/2025 au 29/08/2025	Briscous (64)	**ESQSE**	Non éligible	FPC